



Prise en charge des requérant-e-s d'asile mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA)

Représentation légale

Tutelle et curatelle

Mandat du canton à l'*Ufficio dell'aiuto e della protezione (UAP)* qui désigne les curateurs-trices, jusqu'à 18 ans.

Assistant-e-s sociaux-les. Accompagnement aux auditions, pratiques administratives et scolaires, signatures (notamment des congés de fin de semaine). Informations par les éducateurs-trices des

nouveautés (s'il y en a). 5 curateurs-trices (dont un curateur-trice qui a 50% de RMNA; les autres ont moins de RMNA).

Assistance juridique

SOS-Ticino (Oeuvre d'entraide ouvrière suisse-OSEO). Mandat pour l'assistance juridique de tous les requérant-e-s d'asile du canton. Avocat-e-s. Recours, demande de permis.

Accueil et prise en charge (Partie 1)

Hébergement et encadrement

Parcours d'intégration individualisé : le-la jeune est accompagné-e de deux gestionnaires de cas (deux éduc. de référence du Foyer de la *Croix-Rouge*). Un-e coach de travail (responsable de l'intégration socioprofessionnel) intervient dans le parcours des RMNA. Le service d'intégration est interne à la *Croix-Rouge* et mis à la disposition de toutes les personnes résidant dans les centres. La méthodologie se concentre sur la transmission d'instruments qui permettent au-à la jeune d'être autonome et de s'intégrer dans la société, tant socialement que professionnellement.

Institutions spécialisée RMNA

Croix-Rouge Suisse - Section du sous-centre. Les RMNA sont intégré-e-s dans deux structures, à Lugano-Paradiso et à Arbedo-Castione. Capacité d'accueil : jusqu'à 91 mineur-e-s (sur les deux sites). Les RMNA accueilli-e-s sont âgé-e-s de 10 à 21 ans.

Semaine: une présence éducative dans le foyer de 6h30 à 23h. Pendant la nuit, de 22h30 à 7h, un-e veilleur-euse est présent-e. A l'arrivée d'un-e RMNA, un premier entretien d'accueil est organisé en présence d'un-e interprète.

Le projet d'intégration individualisé est construit avec l'équipe éducative, en tenant compte des souhaits et des projets des jeunes.

Accueil et prise en charge (Partie 2)

Le matin : présence de 4 opérateurs-trices dont 2 éduc., 1 stagiaire et le chef d'équipe. L'après-midi et le soir : présence de 5/6 opérateurs-trices est garantie dont en moyenne 4 éduc. 2 stagiaires, 7 jours / 7 jours.

L'organisation du Foyer a été organisée selon l'évolution du parcours de croissance et d'intégration des jeunes. Les mineur-e-s âgé-e-s de 10 à 15 ans vivent la vie communautaire, partageant chaque instant du petit déjeuner au dîner et les différentes activités pédagogiques et ludiques récréatives. Les jeunes de 16 à 18 ans vivent partiellement la vie communautaire en ne partageant que quelques-unes des activités (ex : le petit déjeuner, le dîner et l'aide à l'étude). Les jeunes adultes, (18 à 21 ans) sont accueilli-e-s dans des studios, partagés par un maximum de 2 à 4 jeunes, où ils peuvent vivre dans les premières autonomies de logement. Les appartements sont disponibles à Paradiso et dans le Centre de Castione.

Famille d'accueil
Associazione Ticinese Famiglie Affidatarie (AFTA). Familles-SOS, moins de 12 ans, placement et suivi par l'*AFTA*. Pas de familles d'accueil actuellement.

Famille élargie
 En 2021, la *CRSS* a présenté à *URAR* et à l'*OFAG* un pro-

jet axé autour des familles relais pouvant accueillir les enfants du foyer pour des moments de partage. Ces familles soutiennent le-la jeune dans son parcours d'insertion dans le tissu social local.

Autres formes d'hébergement
 Options évaluées dans les situations où le-la jeune arrive tôt (avant 12 ans).

Hébergement ex-RMNA
 Au moment de la majorité : Si le-la jeune est vulnérable, non autonome et en parcours d'intégration il-elle peut rester au foyer (jusqu'à 21 ans max). Si le-la jeune a +21 ans et n'est pas totalement autonome, un transfert est possible dans un centre pour adultes. Si le-la jeune est suffisamment indépendant-e et si son degré d'intégration le permet, il-elle peut intégrer un appartement dans le canton et c'est *SOS-Ticino* qui prend le relai dans le suivi. *SOS-Ticino* est responsable du soutien social des jeunes, de la vie en appartement, en les accompagnant à leur indépendance totale.

Le degré d'autonomie se mesure en fonction de l'acquisition des instruments permettant au-à la jeune de s'insérer dans le monde du travail et le tissu social.

Accès aux soins

Santé physique

Une infirmière est présente au foyer toute la semaine (bureau au foyer, filtre pour les médecins).

Médecins généralistes si besoin (l'infirmière du foyer les accompagne).

Santé psychique

Gestion du post-trauma: présence au foyer, en plus de l'éduc. formée en psychologie, d'une psy-

chothérapeute formée en thérapie EMDR – méthode de traitements des souvenirs traumatiques – deux jours par semaine. Si cas plus graves, collaboration avec l'*Organisation socio-psychiatrique du canton (OSC)* qui comprend la *Clinique psychiatrique (CPC)* pour les cas graves, le *Service médico-psychologique (SPM)* pour les mineur-e-s et le *Service psycho-social (SPS)* pour les jeunes proches de la majorité.

Intégration

Education et formation

Cours de langue

Ecole interne de la *Croce-Rossa* avec une enseignante de langue et culture italienne avant d'aller à l'école obligatoire. Aide et soutien scolaire des bénévoles de la *Croce-Rossa*.

Scolarisation jusqu'à 16 ans

Office de l'enseignement scolaire pour la scolarisation jusqu'à 16 ans, programme individualisé avec les enseignant-e-s de langue et culture italienne. Possibilité d'être inséré-e dans les classes standards (accent sur l'intégration sociale); autres cours (mathématiques, géographie, etc.)

Scolarisation dès 16 ans

Office de la division et de la formation professionnelle pour la pré-formation d'intégration et d'orientation (PTI- PTO).

- Ecoles pré-PTI : Cours d'italien surtout. Temps partiel, 12 heures par semaine. Complément par des stages (volonté d'occupation).

- Ecoles PTI : cours variés (italien, mathématiques, allemand, etc.). 5 jours par semaine à temps plein.

- Pré-apprentissage : Projet du canton. 150 places pour les requérant-e-s d'asile entre 18 et 30 ans, y compris les ex-RMNA. 5 domaines professionnels: mécanique, restauration, santé, agriculture et logistique.

Temps plein : travail pratique et cours d'italien.

SOS-Ticino : aussi des classes PTI.

SOS-Ticino, ateliers SOS: bricolage, couture, aide aux déménagements, réparation de vélo. Collaboration avec la *Scuola professionale artigianale (SPAI)* pour les pré-apprentissages. Semestre de motivation (SeMo). Case Management pour la formation professionnelle (CMFP).

Les frais de scolarité et de formation professionnelle sont entièrement supportés par le canton.

Les contributions de fondations privées couvrent d'éventuels projets d'été d'approfondissement scolaire.

Intégration sociale

Accès aux loisirs

Clubs sportifs de la région (football, arts martiaux, poésies, etc).

Grande offre à l'interne : fitness, bricolage, cuisine. Cours de sensibilisation divers (hygiène, dépendances, éducation sexuelle, etc.)

Mesures d'intégration

Programme d'intégration cantonal (PIC) divisés en 4 domaines : cours de langue et culture, scolarisation et insertion sociale, intégration et formation, formation et insertion professionnelle (mineur-e-s et jeunes adultes).

Recherche de solutions durables

Projet de vie

Oui, au foyer avec le personnel encadrant. Cela se fait dès l'arrivée du-de la jeune et il y a une réelle volonté politique du canton qui suit.

Recherche de famille

Très peu. Si besoin, un bénévole de la *Croix-Rouge de Genève* vient parler avec le-la jeune et fait le contact ensuite avec Berne.

Evaluation de la situation dans le pays d'origine

Le projet d'assistance tient

compte de la situation géopolitique du pays d'origine des jeunes, où, dans la plupart des cas, de nombreux membres de la famille sont restés. C'est en raison des situations de tension dans les pays d'origine, comme ce qui se passe actuellement en Afghanistan, que les jeunes sont en soucis pour leurs proches.

Conseils en vue du retour

Oui, bureau cantonal d'aide au retour mais très peu.

Suivi des jeunes adultes

Préparation

Suivi au début par le personnel du foyer RMNA et transition avec le personnel encadrant adulte petit à petit.

Changement

Si autonomie et indépendance des jeunes, *SOS-Ticino* prend le relais avec le suivi en appartement.

Si peu d'autonomie et besoin de suivi, ils-elles changent d'étage au Foyer Insieme de la *Croce-Rossa* (les 3 derniers étages sont pour les RMNA ; les 3 premiers sont pour des familles et quelques adultes).

Soutien

SOS-Ticino pour les jeunes qui passent en appartement. *Croce-Rossa* pour les jeunes qui changent d'étages à Paradiso.

Psychologue travaillant avec les jeunes adultes qui sont logé-e-s en appartements *Croce-Rossa* ou structures externes.